

FINANCE : Bénédict Fontanet a démissionné de la BPP

Date de parution: Mardi 8 janvier 2008

Auteur: Yves Genier

BANQUE. L'avocat risquait un conflit d'intérêt suite à l'arrestation du banquier François Rouge.

L'arrestation en France du banquier suisse François Rouge fait de nouvelles vagues. L'avocat genevois Bénédict Fontanet a démissionné du conseil d'administration de la Banque de Patrimoines privés (BPP) à Genève, dont il assumait la vice-présidence. La BPP est détenue à près de 25% par François Rouge.

La démission de l'avocat est intervenue le 18 décembre dernier, plus de deux semaines après la mise en détention du banquier, lequel est soupçonné par la police française de liens avec le banditisme corse.

«J'ai jugé préférable de remettre mon mandat, car ma position m'exposait à un risque de conflit d'intérêt», explique Bénédict Fontanet, qui a confirmé lundi son retrait. L'avocat est aussi l'unique administrateur de la société d'investissement Sextius, qui est domiciliée dans son étude. Or, Sextius est la société dont François Rouge se serait servi pour investir, entre autres, dans le club de jeu Concorde, dont les dirigeants corses font l'objet de plusieurs accusations par la justice française.

Prêt de la BPP à Sextius

Sextius a bénéficié d'un prêt d'environ deux millions de francs de la Banque de Patrimoines privés. Ce montant correspond à l'investissement consenti dans deux brasseries à Aix en Provence et un restaurant à Paris, qui feraient l'objet d'affrontements entre criminels corses.

Le lien financier entre la BPP et la société Sextius relativise les assurances des responsables de la banque. Ceux-ci affirmaient en décembre que les faits ayant provoqué l'arrestation de François Rouge n'avaient pas de lien avec la BPP. Bénédict Fontanet s'attend à être entendu par les enquêteurs sur cette affaire.